

DINANT CÔTÉ VILLE, CÔTÉ CHAMPS

DECEMBRE 2020
BIMESTRIEL N143

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



Dinant



**CHOCOLATERIE ARTISANALE
BISCUITERIE - ANNIVERSAIRES
ATELIERS ENFANTS & ADULTES**

Rue Grande, 61 - 5500 DINANT

**LA FABRIQUE DE L'ATELIER
Ô CHOCOLAT
AU CŒUR DE LA VILLE**



**CHOCOLATERIE ARTISANALE
CONCEPT BAR - TEA ROOM
BISCUITERIE - ANNIVERSAIRES
ATELIERS ENFANTS & ADULTES**

Rue Grande, 59 - 5500 DINANT

082/40.09.31

info@latelierochocolat.be

WWW.LATELIEROCHOCOLAT.BE

 /LATELIEROCHOCOLAT



DE
BONHOMME
Assurances



DEPUIS 1960

Assurances de BONHOMME

Hugues de Bonhome
COURTIER EN ASSURANCES indépendant

TEL. 082/22 34 63 - 22 65 31
assurances@debonhome.be

N° entreprise : 0722.171.334

**MEILLEURS
VŒUX
2021**

Rue A. Sodar 2 5500 DINANT
www.debonhome.be

FSMA:014427A



De gauche à droite : Christèle GILSON, gestionnaire production
Hugues de Bonhome, directeur - Pearl TONOLA, gestionnaire production
Katty PAQUET, gestionnaire sinistres



Mesdames, Messieurs,
Chères Dinantaises,
Chers Dinantais,

Des fêtes pas comme les autres

Au moment de clôturer l'édition de notre bulletin communal, nos autorités gouvernementales viennent d'annoncer les contraintes qui s'imposeront à nous dans le cadre de la célébration des fêtes de fin d'année. L'évolution de la propagation de la pandémie montre, enfin, les premiers signes d'une amélioration.

Néanmoins, les conséquences de cette deuxième vague pour nos populations, et en particulier pour celles qui ont été accueillies dans nos maisons de repos, ont été dramatiques. Bien plus forte qu'au printemps, la contamination du virus a frappé beaucoup d'entre nous durant cet automne. De nombreuses familles ont été endeuillées et ont enduré le départ d'êtres chers dans des conditions difficilement supportables. D'un coup, la réalité brutale

de l'épidémie s'est imposée à nous sans que nous y soyons réellement préparés.

Il n'est évidemment pas acceptable de revivre de pareils moments dans quelques semaines ou quelques mois lorsque les chiffres de contaminations puis d'hospitalisations repartiront à la hausse, après une période de relâchement coupable. Tant que le virus reste présent et que nos défenses immunitaires ne nous permettent pas d'y faire face, il n'y a que la limitation des contacts sociaux qui puisse constituer une barrière solide contre la progression de l'épidémie.

Pour protéger nos proches, il nous est donc demandé de nous en éloigner. Ce paradoxe n'est pas le premier que nous vivons, avec perplexité, durant cette année singulière. Notre vivre ensemble n'a cessé d'être perturbé par des ordres et contre ordres modifiant jusqu'à l'intimité de nos contacts familiaux.

De nouveaux efforts sont encore exigés ! Ils touchent,

cette fois, notre manière de vivre des moments qui illuminent habituellement la vie de nos familles. Les festivités de Noël et de Nouvel An devront se dérouler en petit comité. Ces moments de partage et de convivialité seront réservés à de petites tablées. Pour beaucoup, il s'agira d'une première !

Le jeu en vaut, cependant, la chandelle. L'enjeu est, cette fois, de stopper durablement les progrès d'une maladie que nous avons parfois pris un peu trop à la légère mais qui a détruit des milliers de vies, qui a mis à mal nos institutions hospitalières et qui a perturbé toute notre vie économique.

Offrons ce cadeau à nos proches ! Respectons scrupuleusement les consignes de sécurité sanitaire pour sauver des vies !

Joyeuses fêtes !

Prenez bien soin de vous et de vos proches !

Le collège communal



Sommaire

Edito.....	3
Mobilité.....	4
Aides covid.....	6
Environnement.....	8
Economie.....	11
Culture.....	13
Patrimoine.....	16
Aide à la jeunesse.....	19
Vie associative.....	21
Syndicat d'initiative.....	22

Plusieurs grands chantiers routiers finalisés à Dinant !



Parmi les préoccupations des citoyens, l'état des routes constitue certainement une des principales priorités. Très souvent, les mandataires et les administrateurs sont interpellés à propos de la nécessité de réparer telle voirie ou encore de la durée incompréhensible de tel chantier routier. Les paramètres qui influencent les réponses qu'il est possible d'apporter aux interrogations légitimes des citoyens sont multiples.

Tout d'abord, les routes qui sillonnent notre belle localité n'appartiennent pas toute à la commune. De manière un peu simpliste, nous pouvons expliquer que les voiries qui relient les différents quartiers d'une agglomération sont plutôt de propriété communale tandis que les chaussées qui mettent en contact plusieurs localités appartiennent davantage au pouvoir régional. Enfin, il existe encore des routes privées qui font partie du patrimoine d'un particulier car, le plus souvent, celui-ci réside dans un lieu écarté ou isolé des noyaux d'habitation.

Logiquement, c'est le propriétaire d'une voirie qui décide des travaux à y effectuer et qui est également responsable du bon entretien de son patrimoine et... des accidents qui causeraient des dommages à des usagers en raison de son mauvais état ! C'est donc aussi le propriétaire qui finance les travaux nécessaires et tous les frais liés à d'éventuels dégâts causés aux riverains lors des chantiers de réparation. Ces investissements nécessitent des moyens financiers

considérables qui ne sont compensés par pratiquement aucune recette directe...

Lorsqu'un chantier routier est prévu, surtout à l'intérieur d'une agglomération, il n'est pas rare que d'autres acteurs, publics ou privés, en profitent pour intervenir sur des infrastructures placées sous la voirie ou sous ses accotements, voire de créer de nouveaux équipements en vue d'améliorer leur réseau. Ces opérateurs, appelés les « impétrants », jouent un rôle capital car ils assurent la fourniture de l'eau courante, de l'énergie, des moyens de communication ou encore l'évacuation puis le traitement des eaux usées.

Roches, grottes ou canalisations pour complexifier la tâche

La réparation d'une route peut donc s'avérer relativement simple à réaliser, s'il s'agit d'une réfection de la couche supérieure du revêtement. Par contre, l'entreprise est largement plus complexe si le chantier réunit plusieurs intervenants dont un ou plusieurs doi(ven)t travailler en profondeur. Chaque société ou institution a, en outre, souvent désigné une entreprise de construction différente. Leur intervention sur le terrain doit être coordonnée et les difficultés rencontrées par les uns se répercutent inévitablement sur les autres. Or, les surprises ne sont pas rares une fois que se révèle la situation du sous-sol !

Dans notre région si particulière, les ingénieurs sont confrontés tantôt à des roches impénétrables, tantôt à des grottes insoupçonnables. Ils

découvrent des canalisations non répertoriées, des vestiges archéologiques mystérieux ou encore des phénomènes naturels curieux... Ce travail en extérieur est encore sensiblement influencé par les conditions météorologiques qui, sous nos latitudes, peuvent transformer un petit chantier en un borborygme inaccessible ou retarder indéfiniment la pose de matériaux exigeant des conditions atmosphériques très strictes.

Prévoir la durée d'un chantier routier est donc un exercice périlleux... Il est néanmoins compréhensible que les riverains dont le quotidien est perturbé par ces travaux ainsi que les usagers des voiries gênés dans leur déplacement soient informés régulièrement de l'évolution de ces opérations. Dans ce contexte, les communications nouées avec les responsables des chantiers, toujours identifiés sur les panneaux installés à proximité de ceux-ci, s'avèrent bien plus efficaces que les commentaires diffusés sur les réseaux sociaux...

La Rue de Meez rouverte aux véhicules

Cette fin d'année 2020 coïncide avec la fin de quelques grands chantiers routiers à Dinant. Tantôt communaux, tantôt dépendants du Service Public de Wallonie.

Commençons notre tour d'horizon par le chantier le plus attendu, en tout cas celui qui s'est fait attendre le plus longtemps : **la Rue de Meez**. Fermée à la circulation en 2013, en raison de l'effondrement de son mur de soutènement, la voirie a été rouverte à la circulation au mois de novembre. La longueur et la complexité d'aboutir s'expliquent en partie par l'impossibilité, jusqu'à aujourd'hui encore, de déterminer les responsabilités (et donc qui paiera la facture) dans l'effondrement du mur. La Ville a débloqué la situation en prenant la réparation et les frais à son compte, en attendant le verdict de la Justice.

Les aménagements du centre de Thynes phase II, dans le cadre du

Programme Communal de Développement Rural, se sont eux terminés fin novembre. Ils consistaient en une réfection de voirie et collecte des eaux pluviales (eaux claires).

Terminons la tournée des voiries communales par la Rue Marot ; le chantier est partiellement terminé. Il s'inscrivait dans le Plan d'Investissement Communal 2016-2018 et est conjoint avec la SPGE. Cette dernière prend en charge les travaux d'égouttage tandis que la Ville de Dinant assume la réfection de la voirie et la récolte des eaux pluviales. La partie « haute » de la rue est terminée, tandis que la réfection de la partie « basse » se poursuivra quand les conditions climatiques le permettront.

Le Service Public de Wallonie a lui aussi entrepris et terminé la réfection de voiries situées sur la commune de Dinant en 2020. Falmignoul a connu un « relifting » là aussi très attendu : la côte Marie-Thérèse peut à nouveau être empruntée en toute sécurité ! La partie « basse » de la Route de Beauraing a fait l'objet d'une réfection partielle, à savoir un « raclage/pose » qui a permis de parer au plus pressé : reboucher certains trous devenus béants et dangereux pour les automobilistes et particulièrement les cyclistes. Des aménagements visant à ralentir la circulation ont également été entrepris sur les voiries réfectionnées. Enfin, un chantier reste lui à terminer ; celui des Rivages. Les impétrants (Ores et la SWDE) ont terminé de poser de nouvelles conduites en cette fin d'année. Le SPW réfectionnera la voirie « en surface » au printemps.

Dinant s'investit dans la mobilité durable

La Ville de Dinant s'investit davantage dans la mobilité durable : quartiers en zone 30 km/h, nouveaux trottoirs traversants et candidature pour devenir commune « Wallonie Cyclable ».

La Ville de Dinant a répondu à un appel à projets pour créer des aménagements visant à offrir aux citoyens des espaces sécurisés pour leurs déplacements quotidiens. Elle a obtenu des subsides pour quelques trottoirs traversants, qui constituent le point de départ d'une nouvelle politique de mobilité durable.

Celle-ci mettra le citoyen au cœur des priorités. Ces citoyens, ce sont les riverains, dès qu'ils sortent de leur habitation, les élèves quand ils vont à l'école, les personnes qui font leurs courses, etc. Bref, toutes les personnes qui se déplacent à pied, sans oublier les personnes à mobilité réduite.

Trois quartiers bénéficieront de ces nouveaux aménagements et d'une mise en zone 30 km/h :

Le Charreau de Neffe et le square du XIIIe de Ligne à Leffe (= Athénée), zones déjà reprises en zone 30 km/h

Le quartier Saint-Roch et les rues allant de la rue de la Grêle jusqu'à la rue Le Boulengé

Ces aménagements, en vigueur à partir de ce lundi 16 novembre, permettront de mieux protéger les élèves et les riverains de ces quartiers, en

rappelant aux automobilistes qui les franchissent qu'ils arrivent dans des zones de circulation apaisée.

Ainsi, les personnes à mobilité réduite, les piétons, les cyclistes y seront beaucoup plus en sécurité. Savez-vous que passer de 50 à 30 km/h multiplie par 9 les chances de survie de ces usagers plus fragiles ?

Pour les habitants de ces quartiers aussi, les avantages sont importants : moins de nuisances sonores (une baisse de 2,5 dB(A), de pollution atmosphérique et une atmosphère plus conviviale. Pour tous enfin, la marche et le vélo deviendront plus attractifs.

Pour compléter ces aménagements et cette réglementation, et vous encourager à enfourcher votre vélo, le Collège a décidé d'acquérir des abris vélos sécurisés qui seront installés dès le printemps dans plusieurs endroits du centre-ville.

Enfin, dans la continuité de cette nouvelle politique de mobilité durable, Dinant se porte candidate pour devenir commune pilote « Wallonie Cyclable ».

N'hésitez pas à contacter le [service mobilite@dinant.be](mailto:mobilite@dinant.be) qui répondra à toutes vos questions.



L'ensemble de la nouvelle signalétique est installée !



Le projet, initié par l'Agence de Développement Local, a débuté il y a quelques années déjà, sur base d'une étude réalisée par l'Association du Management de Centre-Ville, et est maintenant concrétisé : l'ensemble du centre-ville de Dinant est doté d'une nouvelle signalétique.

Elle est destinée aux piétons, aux automobilistes, aux touristes, aux Dinantais... Bref, elle nous concerne tous et permet de circuler davantage éclairé dans la ville !

La signalétique en quelques chiffres...

- 19 panneaux « Effet de porte » : 19
- 10 panneaux « identification parking »
- 4 panneaux « affichage variable »
- 14 panneaux « relais info service », avec les cartes des points d'intérêt
- 56 panneaux d'interprétation (neufs ou restaurés)
- 10 mâts-calicot
- 32 panneaux « directionnel auto »
- 146 flèches autos
- 53 directionnels piétons
- 338 flèches piétons



Fêtons ensemble la liberté



Ta vie t'appartient, fêtons cela ensemble!
www.fetelaikedelajeunesse.be

C'est le moment d'observer, d'écouter, de t'exprimer. Dire que tu veux un monde plus juste, plus beau, plus solidaire, respectueux de tous. Toi et tous ceux de 6^e primaire, partagez vos expériences, vos joies, vos contestations, vos envies. Pour fêter ça, participe à la fête laïque de la jeunesse 2021.

contact@laicite.com - 081 73 01 31



09 mai 2021 à 09:30 - Salle Bayard
 du Centre Culturel Régional - Dinant



Libres, ensemble

CAL | Namur

082 22 22 99

Un chèque cadeau de 50 euros octroyé à chaque Dinantais impacté financièrement par le COVID-19

La Ville de Dinant, en collaboration avec son agence de Développement Local et le Centre Public d'Action Sociale, va octroyer un chèque cadeau d'une valeur de 50 euros à chaque Dinantais ayant subi une perte de revenus lors de la première vague du covid-19. Ces chèques cadeaux seront à dépenser dans les commerces dinantais inscrits sur www.boncado.be.

Cette action, qui s'inscrit dans l'octroi d'un subside de 150.000 euros par la Ville de Dinant à l'Agence de Développement Local pour des actions de relance, vise un double objectif puisqu'elle permet d'aider à la fois les citoyens et les commerçants.

Chaque Dinantais concerné devra déposer une demande, en attestant avoir bénéficié du droit passerelle en tant qu'indépendant à titre principal ou avoir subi une perte de revenus en tant qu'ouvrier ou employé suite à la mise en chômage économique COVID-19.

Cette preuve se fera :

- soit via une attestation du comptable
- soit via la production de 3 fiches de salaire (janvier-février et avril 2020)
- soit via une attestation de l'employeur

Cette initiative est une collaboration entre la Ville de Dinant, l'Agence de Développement Local et le Centre Public d'Action Sociale de Dinant, qui analysera chaque dossier déposé. Les citoyens dinantais peuvent déposer leur demande jusqu'au 25 décembre 2020.

Les dossiers complets sont à adresser au CPAS :

- soit par voie postale à l'adresse suivante: CPAS - Service Aide Covid, Rue François Bribosia 16 à 5500 Dinant
- soit par e-mail à l'adresse aidecovid@cpas-dinant.be.

Le formulaire de demande ainsi que le règlement administratif d'octroi sont téléchargeables sur www.dinant.be.

La liste des commerces inscrits figure elle sur www.boncado.be/dinant.

Pour des raisons administratives, cette aide est octroyée uniquement pour une perte de revenus liée à la première vague du COVID.

Le CPAS élargit son champ d'action à toute la population ayant subi la crise liée au covid

Suite à la crise sanitaire actuelle, le CPAS de Dinant élargit son champ d'action à toute la population ayant subi de plein fouet la crise COVID-19.

Le CPAS de Dinant reste accessible à tous les citoyens pour vous aider ! Cette aide n'est pas limitée aux seuls bénéficiaires d'un revenu d'intégration. Elle s'adresse à toute personne qui subit les conséquences de la crise du Covid-19.

A cause du Covid-19...

- vous ne pouvez plus payer votre loyer ?
- vous ne pouvez plus payer vos factures d'hôpital, de médicaments et de médecin ?
- vous ne pouvez pas payer les frais scolaires ou les activités extra-scolaires de vos enfants ?
- vous n'avez plus d'argent pour acheter des lunettes ou lentilles ?
- vous ne parvenez plus à payer vos factures d'énergie et d'eau ?
- vous devez faire face à des dépenses supplémentaires ?
- vous avez perdu votre job d'étudiant ?
- vous souhaitez obtenir de l'information
-

En ces temps difficiles, vous n'êtes pas seul(e). Des solutions existent.

Toute demande sera traitée et suivie par une assistante sociale afin de trouver les solutions les plus adaptées à votre situation.

Comment ? En vous adressant au CPAS de Dinant.

Un(e) travailleur(euse) social(e) vous recevra et analysera avec vous en toute confidentialité votre situation afin de tout mettre en œuvre pour vous soutenir. Les services du CPAS sont joignables par téléphone tous les jours ouvrables, de 9h à 12h et de 13h à 16h au **082/404.830** ou au numéro gratuit **0800/43.435**.

En cette période particulière, le CPAS travaille principalement sur rendez-vous et privilégie les contacts par e-mail, courrier et téléphone.

Numéros utiles :

- Service d'aide d'urgences sociales du SPW : numéro vert 1718
- Indépendant en détresse : 0800/300.25
- Centre de prévention du suicide : 0800/32.123
- Écoute violence conjugale : 0800/30.030

Les langes lavables, et si on s'y mettait ?

Saviez-vous que l'utilisation des langes jetables représente près d'une tonne de déchets par enfant ? Face à ce constat, réfléchir à l'utilisation des langes « réutilisables » ou « lavables » en vaut la peine ! Ces couches sont non seulement plus saines, mais coûtent et polluent également beaucoup moins que les couches jetables.

A partir du 1er janvier 2021, les langes jetables ne se jettent plus dans les déchets organiques mais dans les déchets résiduels (sacs payants communaux).

4.500 à 5000 couches jetables, c'est beaucoup... de déchets

En moyenne votre bébé est changé 5 à 6 fois par jour (la 1ère année) et 5 fois les années suivantes.

Dans la plupart des cas, un enfant devient propre le jour à partir de 2 ans et demi et la nuit vers l'âge de 3 ans. Le compte est donc vite fait : votre bébé aura en moyenne besoin de près de 5000 couches jetables.

Et quel impact sur votre portefeuille !

Sachant qu'un bébé portera environ 5000 langes avant de devenir propre et que le coût d'un lange est approximativement de 30 cents, le coût global d'achat des langes jetables pour les parents se situe entre 1350 et 2250 euros. Cela représente une dépense onéreuse pour les ménages sans compter le coût d'évacuation de ces déchets.

A contrario, il ne faut que 20 à 40 couches réutilisables !

Durant cette même période pour devenir propre, votre bambin n'aura besoin que de 20 à 40 langes réutilisables, qui pourront servir à un autre enfant par la suite.

Couches réutilisables : moins de déchets et moins cher

Si l'on choisit cette option, les 20 à 40 langes lavables nécessaires ne généreront que 150 kg de déchets facilement dégradables. Leur coût d'achat oscillera, selon les sources, en fonction du type de langes ré-

utilisables, entre 450 et 850 euros avec l'avantage de la réutilisation pour plusieurs enfants et la possibilité de les acheter ou les revendre en seconde main. A cela s'ajoutent, sur toute la durée avant que votre enfant ne devienne propre, le coût des voiles de protection en papier (100 euros), les dépenses d'énergie, d'eau et de lessive (250 euros). Par ailleurs, les marchés de la seconde main et de la location vous permettent de tester les couches lavables à des prix avantageux (La couchotèque de la Petite Marmite www.petitemarmite.be).

Un plus pour l'environnement

Par enfant, les couches réutilisables permettent de limiter la production de déchets, en deux ans et demi, à 150 kg de déchets biodégradables, toujours acceptés dans les sacs organiques ! Au niveau des couches jetables, le bilan écologique est moins brillant : pour un seul enfant, ces couches nécessitent l'abattage de près de 5 arbres et la production de 25 kg de plastique (obtenu via 70 kg de pétrole brut). Jetés dorénavant avec les déchets résiduels, ces 5.000 couches non valorisables représentent une tonne de déchets qui seront incinérés.

Un plus pour la santé des bébés

Composée principalement de fibres naturelles (coton), la couche réutilisable qui est en contact avec la peau du bébé ne contient aucune substance toxique et la laisse respirer. Exemptes de gel absorbant (polyacrylate de sodium), ces couches n'assèchent pas la peau et leur usage nécessite dès lors moins de crème hydratante. Après quelques jours d'utilisation, les érythèmes fessiers - fréquents avec les couches jetables - ont même tendance à disparaître.

Bébé est également plus vite propre !

En grandissant avec des couches réutilisables, qui ne contiennent pas de gel absorbant chimique (comme dans les langes jetables), votre bébé va ressentir l'humidité dans sa couche quand il urine et deviendra propre beaucoup plus rapidement qu'un enfant habitué à des langes jetables.

La Ville de Dinant envisage la mise en place d'incitants afin de convaincre les jeunes parents dinantais à opter pour les couches lavables. À suivre.... !



Bilan de l'été

par le Contrat de rivière Lesse



Cet été encore, le Contrat de Rivière Lesse a veillé sur la nature afin de la préserver.

Plusieurs associations ont collaboré pour une gestion équilibrée dans la réserve naturelle de Furfooz. Le 9 juillet, un groupe de stagiaires de l'association D.E.F.I.T.S. s'est rendu au parc de Furfooz. Le matin, encadrés par une guide d'Ardenne & Gaume, ils ont découvert la flore typique des pelouses calcicoles et les cavités creusées dans le karst (notamment le Trou du Grand Duc). Ils ont également appris que ce site remarquable qui domine la Lesse a été occupé dès la préhistoire et a constitué un oppidum pour les Romains. L'après-midi, les jeunes ont arraché les balsamines de l'Himalaya (plantes exotiques invasives) le long de la Lesse et dans la réserve naturelle avec l'équipe d'Ardenne & Gaume et le CR Lesse.

Sensibilisation des usagers en bord de Lesse :

Durant tout l'été, des étudiants river stewards ont parcouru les berges de la Lesse pour rappeler les bonnes pratiques aux usagers, parmi celles-ci :

- le camping sauvage et les feux sont interdits,
- l'arrêt des kayaks doit se faire aux aires d'accostage officielles (situées entre deux panneaux),
- les déchets n'ont rien à faire dans la nature...

Les river stewards profitaient des moments de moindre affluence pour ramasser des déchets à l'aide du matériel fourni par Be Wapp. Résultat : des canettes, bouteilles en plastique, masques jetables, mégots, mais aussi, plus étonnant, de nombreux langes ont été récoltés. Les river stewards ont également participé à l'arrachage des balsamines de l'Himalaya.

En collaboration avec Houyet, Dinant, le DNF, les établissements horeca riverains et la société de location de kayaks, des panneaux délimitant les aires d'accostage ont été réalisés et placés aux aires officielles. Ces panneaux indiquent aux kayakistes où ils peuvent s'arrêter tout en leur précisant où ils se trouvent, le temps restant avant l'arrivée et les services disponibles (WC, poubelle, table de pique-nique,...). Cette matérialisation des aires d'accostage devrait contribuer à mieux les faire connaître et ainsi à éviter les arrêts en des lieux inappropriés.

Il reste du travail pour que la Lesse soit considérée comme un écosystème à part entière. Pas à pas, ensemble, nous pouvons y arriver.

La rivière accueille des êtres vivants sensibles qui ont autant de légitimité que nous et dont c'est le milieu de vie. Pensons-y quand nous empruntons la Lesse et ses berges !



Balsamine de l'Himalaya

A partir du 1/01/2021, c'est zéro plastique dans les déchets organiques !

Nos déchets organiques (restes de repas, épluchures, petits déchets de jardin, essuie-tout, papiers et cartons souillés par de la nourriture...) sont biométhanisés et transformés en compost, utilisé en agriculture pour enrichir la terre qui nous nourrit.

BEP Environnement souhaite que ce compost soit le plus pur possible pour préserver nos sols. Le personnel de l'unité de biométhanisation de Tenneville (là où sont traités vos déchets organiques) travaille quotidiennement à améliorer cette qualité en adaptant les techniques de broyage et de tamisage et en surveillant les paramètres du compost (température, humidité...). Le compost produit à partir de nos déchets est alors analysé afin de vérifier s'il peut enrichir les champs et terres en Wallonie ... Mais pour arriver à un compost exempt de plastique, la seule solution 100% efficace reste un bon tri à la source, c'est-à-dire chez vous !

Les langes, dans les déchets organiques ? Non, non, non !

À partir du 1er janvier 2021, jetez-les dans les déchets résiduels. Pourquoi ne plus collecter les langes dans les déchets organiques ?

Ces dernières années, la composition des langes a fortement évolué. Les fabricants y ont en effet massivement remplacé la cellulose biodégradable par un polymère (plastique) super absorbant (souvent du polyacrylate de sodium). Un lange est aujourd'hui constitué de 76% de polymères et donc de plastiques. Résultat, les langes collectés dans les déchets organiques se retrouvent pour moitié dans les refus incinérés, ce qui provoque une hausse du coût de biométhanisation, mais aussi et surtout, pour l'autre moitié, dans le compost produit, contaminé par des micro-plastiques qui se retrouvent sur les champs.



Dès le 1er janvier 2021, les langes d'enfants devront être jetés dans la poubelle des ordures résiduelles (sac payant ou conteneur à puce, suivant les communes), comme les langes pour adultes qui étaient déjà collectés avec les déchets résiduels.

Plus d'infos sur : www.bep-environnement.be

082 22 27 17
 Agréé par les compagnies d'assurances.
 Réparations toutes marques avec garantie.
 Devis gratuits
 Véhicules de remplacement gratuits.

Peinture & décoration

Devis gratuit (sauf assurances)
 ONHAYE - Tél.: 082/64.61.53
 GSM : 0477/87.04.86

Alain Debroux
 0497/718.220
 info@adexim.be

Syndic de copropriété

Immobilier

- Vente
- Location
- Gestion locative
- Etat des lieux

Evaluation gratuite de votre bien

Ils ont entrepris



Ils ont déménagé



L'ADL et la Ville donnent un coup de pouce à la décoration des vitrines pour Noël

L'Agence de Développement Local ainsi que la Ville de Dinant ont aidé les commerçants, dans le climat morose liée au coronavirus, à décorer leurs vitrines pour les fêtes de fin d'année.

En effet, les commerçants qui le souhaitent pouvaient se manifester afin qu'un professionnel décore leurs vitrines, avec prise en charge financière par l'Agence de Développement Local, au moyen d'un subside versé par la Ville afin d'aider les commerces dans le cadre de la crise covid.



BARBARA.immo
Vous présente ses meilleurs vœux !

Votre conseil
 immobilier
 depuis 10 ans sur

DINANT – YVOIR – GODINNE – ANSEREMME
 SORINNES – PURNODE – SPONTIN – NAMUR




Barbara Hermant
 Agent immobilier agréé IP1 (n° 505.512)
 rue du Jauviat 62-5530 Yvoir
 0488/39.66.77
 info@barbara.immo

www.barbara.immo
 f stephaniebarbara.immo

Regifo
 Edition

Ce bulletin est réalisé par
 la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur
 collaboration à la parution de ce bimestriel.
 Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas
 été contactés.

Si vous souhaitez paraître
 dans le prochain numéro,
 contactez-nous!

071/740 137
info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseillère en communication,
Marielle MOSSIAT se fera un plaisir
 de vous rencontrer.
Prenez contact avec elle au 0498/883 895

Solbrun

Salon de thé - Confiserie
 Assistant préféré du père Noël
 pour le chocolat,
 les confiseries, les biscuits et
 plein d'idées cadeaux

MAISON DE GOURMANDISES

DEPUIS 1878
 Rue Sax, 10 - Tél 082/22.33.51

L'électricité a un nom

FERONT

Electricité FERONT sprl
 5530 DURNAL



▣ **Panneaux
 photovoltaïques**

+32(0)475/972 358
 E-mail : contact@electricite-feront.be

**Châssis
 Pieret**

SPRL



Menuiserie Générale | Châssis PVC-BOIS-ALU
 Protection solaire | Porte de garage | Volets

Aménagement de grenier, faux plafonds, cloisons.
Devis gratuits sans engagement.

www.chassis-pieret.be | 082/22 70 74 | info@chassis-pieret.be
 Show-room ouvert sur rendez-vous.

Au programme du Centre Culturel de Dinant

Toute l'équipe du Centre culturel de Dinant vous souhaite une merveilleuse année 2021 ! Avec espoir et optimisme, nous espérons vous retrouver dans nos salles de spectacle, de cinéma et d'exposition pour partager à nouveau des moments de convivialité et revivre ensemble de belles découvertes culturelles. Afin d'obtenir les informations les plus actualisées en matière de mesures sanitaires, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site web www.ccdinant.be, à suivre notre page Facebook ou à nous contacter au 082/21.39.39.

Oh!, Saison 2020-2021*



Les 12 et 13/01, la Compagnie Karyatides proposera une adaptation actualisée de l'extraordinaire histoire de **Frankenstein**, à l'intersection du théâtre d'objets et de l'opéra. Le 19/01, un spectacle d'utilité publique, impertinent et joyeux mènera le spectateur jusqu'aux origines de l'Homme, sur les traces de **L.U.C.A.**, notre Last Universal Common Ancestor. Le 26/01, **Celui qui se moque du crocodile n'a pas traversé la rivière** retracera la rencontre magnifique de deux hommes, un Belge et un Camerounais, qui partagent une réelle envie de trouver, au-delà de leurs différences, une vérité qui les rassemble. Parallèlement à l'accueil de ce spectacle, le Centre Culturel s'associe au

projet Les Passeurs de Livres. La Culture au Service de l'Humanitaire!, pour organiser une grande récolte de livres pour l'Afrique (plus d'infos sur www.ccdinant.be). Le 02/02, **Propanga !** dressera, avec humour et dans un rythme délirant, le portrait de notre monde, pantin dans les mains de politiques-publicitaires pour qui la démocratie ne serait plus qu'un slogan.



Une exposition en hommage au céramiste Antonio Lampecco*

Du 15/01 au 28/02, organisée en coproduction avec les Métiers d'Arts de la Province de Namur, l'exposition **Ciao Maestro... Ciao l'Artiste - Hommage à Antonio Lampecco** présentera une sélection d'œuvres phares du célèbre céramiste Antonio Lampecco qui retracent l'évolution de son travail artistique. Seront aussi exposées des œuvres réalisées en son hommage par des artisans d'art labellisés par la Province de Namur, qui ont souhaité témoigner, par le biais de leurs diverses disciplines, l'amitié, l'admiration surtout, qu'ils vouaient à ce grand artiste-artisan.



A l'affiche prochainement...*

Comme toujours, le Centre culturel propose une sélection de films en tout genre pour vivre une belle soirée de cinéma à deux pas de chez soi : *Antoinette dans les Cévennes*, *Rocks*, *Été 85*, *Police*, *Effacer l'histoire*, *Beanpole*, *Milla*, *Mon cousin...* et bien d'autres !

Et les petits ? *

Fin décembre (à confirmer en fonction des mesures sanitaires), le centre culturel vous invite à découvrir un magnifique spectacle entre ombres et lumières **Mange tes ronces** (23/12) et un film d'animation mettant en scène de drôles de petites bêtes **Minuscule 2 - Les mandibules du bout du monde** (30/12). Le 17/02, un peu de musique pour égayer les oreilles avec **Petit concert à l'aube...**



*sous réserve des dispositions réglementaires liées à la crise du Coronavirus : renseignements sur www.ccdinant.be, sur la page Facebook du Centre culturel ou au 082/21.39.39

CENTRE D'ESTHETIQUE
Régine Raulin
 082/22.66.49
PEDICURE MEDICALE

À L'INSTITUT OU À DOMICILE
 "Hommes et femmes" sur rendez-vous
 Rue Adolphe Sax, 11 • 550 DINANT • 082/22.66.49
 www.regineraulin.be • regine.raulin@gmail.com

Centre d'Esthétique Régine Raulin

Pica Picor
*peintre
 décorateur*
 devis gratuit

Kévin PICARELLA
 Rue Ariste Caussin 54
 5500 Anseremme
 Tél. : **0498/ 36 52 07**
 picarellakevin@gmail.com
 Picadecor@kevpicadecor

- Peinture intérieure et extérieure personnalisée
- Vernis et lasure
- Tapisserie et fibre de verre
- Enduit vénitien
- Recouvrement de sol
- Rénovation de toiture (démoussage, hydrofuge et mise en couleur)

AUTO Pièces

**TOUTES PIÈCES et ACCESSOIRES
 POUR L'AUTOMOBILE & L'INDUSTRIE**

Place D'Armes 3
 5500 Dinant
 Route de Mettet 119
 5520 Florennes

082/22.27.10 - 071/68.74.42
 www.autopiecesdinant.be
 www.autopiecesflorennes.be

Les annonceurs du bulletin communal vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année...



CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ
Ets WARIN S.A.

Une chaleur d'avance!

Depuis plus de 75 ans

Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

LE DISTRIBUTEUR ESSO OFFICIEL DANS VOTRE REGION

Notre Région

**Hastière
 082/64.44.44
 Beauraing
 082/71.33.66**

www.warin-mazout.be

Bureau
PIGNEUR TUMERELLE

**ASSURANCES
 PRÊTS - PLACEMENTS**

Pisma : 105047a

rue Saint-Jacques 300
 5500 Dinant
 Tel : 082 / 21.30.31
 info@pigneur-tumerelle.be → www.pigneur-tumerelle.be

La bibliothèque à livres ouverts

2020, une année bien particulière...

Même si durant le premier confinement la bibliothèque est restée porte close quelques semaines, elle a progressivement offert un service « take-away » avant d'assurer un accueil sur rendez-vous et d'enfin rendre aux lecteurs avides d'évasion l'accès aux rayonnages dans le plus strict respect des normes sanitaires.

Le second confinement n'a pas impacté l'accès aux bibliothèques, nous continuons donc à vous accueillir aux horaires habituels (mardi et jeudi de 14h à 18h ; mercredi de 9 à 12h30 et de 13h30 à 17h ; vendredi de 9 à 12h ; samedi de 9 à 13h).

Petite rétrospective en images des activités organisées au cours de cette année :

- Les 40 ans du Prix Versele
- Sur les traces du Petit Chaperon Rouge
- Bon bon pour les petits
- Abécédaire
- Théâtre action « Je suis pauvre, et alors ? »
- La musique des mots

L'équipe de la Bibliothèque vous souhaite le meilleur pour 2021 et vous invite à propager le virus de la lecture tout au long de cette année nouvelle !

« La lecture nous offre un endroit où aller lorsque nous devons rester où nous sommes »

Mason Cooley





Le quiz « L'âge de la bière » de la Maison du Patrimoine Médiéval Mosan

En raison de la seconde vague de coronavirus, il vous faudra attendre encore un peu avant de découvrir notre exposition « L'âge de la bière »...

Pour vous faire patienter, la MPMM vous propose un quiz. Tentez de remporter un coffret de bières de la brasserie Caracole (4 bières et 2 verres) en participant à notre concours !

Pour vous aider, n'hésitez pas à consulter notre publication « L'âge de la bière. Histoire d'une boisson millénaire ». Celle-ci est accessible gratuitement en ligne via l'adresse <http://cahiersdelampmm.be>.

Les réponses au quiz sont à envoyer par mail (info@mpmm.be) ou à déposer dans la boîte aux lettres de la MPMM (Place du Bailliage, 16 – 5500 Bouvignes), au plus tard le 20 décembre 2020. Le nom du gagnant sera dévoilé le 30 décembre 2020. Les réponses seront accessibles sur notre site web (www.mpmm.be) à partir du 21 décembre 2020.

Bulletin de participation

Nom, prénom :

Adresse mail ou n° de téléphone :

Réponses :

1.....	6.....	11.....
2.....	7.....	12.....
3.....	8.....	13.....
4.....	9.....	14.....
5.....	10.....	15.....

1. En 2018, où ont été découvertes les plus anciennes traces de fabrication de bière ?

- a. En Israël, dans une grotte au nord du pays
- b. En Belgique, dans les ruines d'une abbaye
- c. En Allemagne, dans le sous-sol d'une maison villageoise de Bavière

2. D'où vient le nom « cervoise », désignant la bière sans houblon produite pendant l'Antiquité ?

- a. De la « cervosine », céréale cultivée par les Romains
- b. De « Cervon », dieu dont le nom a aussi donné le verbe « servons » (une bière)
- c. De « Cérés », déesse des moissons et protectrice du cycle des céréales

3. Pourquoi l'équipe de l'Archéoparc de Malagne (Rochefort) expérimente-t-elle la fabrication de la bière gallo-romaine en automne ou en hiver ?

- a. Parce que, dans leurs croyances, les Gallo-Romains étaient convaincus que brasser en été

risquait d'attiser la colère des dieux

- b. Parce que cela permet d'avoir une température extérieure adéquate
- c. Pour pouvoir utiliser les céréales cultivées l'été précédent

4. L'abbaye de Cambron (actuel domaine de Pairi Daiza) abritait une brasserie qui joutait deux autres infrastructures, lesquelles ?

- a. Un moulin et une boulangerie
- b. Une boulangerie et une taverne pour les villageois des alentours
- c. Un moulin et un lavoir

5. Quand apparaît le mot « bière » à Dinant ?

- a. En 943
- b. En 1288
- c. En 1575

6. Au Moyen Âge, comment s'appelle le droit que s'arrogent les seigneurs pour contraindre des paysans à utiliser, contre rémunération, des équipements collectifs parmi lesquels la brasserie ?

- a. Le droit de banalité

- b. Le droit de préemption
- c. Le droit de mortemain

7. Au 18e siècle, trois bières de densités différentes sont brassées au sein de l'abbaye de Villers. Pour quels publics ?

- a. Les moines de moins de 30 ans (bière la plus légère), ceux qui ont entre 31 et 50 ans (bière intermédiaire) et ceux qui ont 51 ans et plus, auxquels est réservée la bière la plus forte
- b. Les villageois dépendant de l'abbaye (bière la plus légère), les moines (bière intermédiaire) et l'abbé (bière la plus forte)
- c. Les domestiques et ouvriers (bière la plus légère), les hôtes (bière intermédiaire) et les moines (bière la plus forte)

8. Quand et avec quels types d'aliments la bière fait-elle son apparition dans la cuisine française ?

- a. En 1730, avec les écrevisses et le poisson
- b. En 1595, avec la biche et le chevreuil
- c. En 1810, avec le canard et l'oie

9. D'où vient le nom de bière « trappiste » ?

- De la trappe, ouverture pratiquée dans le cellier monastique où les bières étaient conservées au frais au 19^e siècle
- De l'abbaye de la Trappe en France, d'où venaient les moines cisterciens qui se sont installés à Westmalle, en Flandre
- Des moines trappeurs, qui sont les premiers à avoir produit de la bière qu'ils emportaient avec eux lors de chasses ou de longs périples

10. Quelle princesse française s'est exclamée : « Je ne peux souffrir ni le thé, ni le chocolat ; ce qui me ferait plaisir, ce serait une bonne soupe à la bière, mais c'est ce qu'on ne peut se procurer ici : la bière en France ne vaut rien. »

- Élisabeth-Charlotte d'Orléans (1652-1722), belle-sœur de Louis XIV
- Marie Leszczyńska (1703-1768), épouse de Louis XV
- Marie-Antoinette d'Autriche (1755-1793), épouse de Louis XVI

11. À Mons, la brasserie qui se situait rue Lamir a dû, comme bien d'autres brasseries, interrompre ses activités lors de la Première Guerre mondiale. Pourquoi ?

- Les cuves en cuivre de la brasserie ont été réquisitionnées
- Les Allemands ont interdit la production de bière belge et contraint la population à consommer de la bière allemande
- Les locaux de la brasserie ont été transformés en hôpital

12. Comment s'appelle le fait de collectionner des objets liés au monde brassicole ?

- La zythophilie
- La pintophilie
- La tégestophilie

13. Combien de sous-bocks conserve le Musée de la Bière à Stenay ?

- 9000
- 13.000
- 20.000

14. La Brasserie de la Lesse (Eprave) se fournit en houblon dans la plus grande région productrice de Belgique. Où est-ce ?

- Arlon
- Poperinge
- Hasselt

15. Qu'est-ce qui donne sa couleur à une bière ?

- Le temps durant lequel les grains sont chauffés
- Le type de céréale utilisée
- Les aromates ajoutés durant le brassage

Bonne chance et à très vite, on l'espère, à la Maison du Patrimoine Médiéval Mosan !

Claire-Marie Vandermensbrugge
Directrice-Conservatrice





L'impasse du Couret au début du 20e siècle. Coll. Privée.

Dès l'Antiquité, on accède à la ville de Dinant par le sud, au moyen d'une voie charretière dévalant en pente raide le versant de la vallée depuis les hauteurs du plateau d'Herbuchenne.

Cette voie, nommée vers 1380, le ruwe par ou on vat a Herbichaingne (aujourd'hui la Montagne de la Croix) aboutissait au Moyen Âge, au pied d'une crête rocheuse où le passage était contrôlé par une imposante porte médiévale à bec que le temps et la main de l'homme ont épargné de la destruction. Intégré à l'ancienne paroisse Saint-Nicolas, le lieu, désigné sous le vocable en Coroy, a naturellement donné son nom à la porte citée ci-dessus mais également à tout un quartier d'habitations. Une fois la porte franchie, une rue s'ouvrait vers la ville en di-

L'Histoire d'une Rue... L'impasse du Couret

rection de la place Saint-Nicolas. Devenue une voie sans issue, elle porte aujourd'hui le nom d'impasse du Couret et rappelle, par son profil particulier, le souvenir d'une rue médiévale de la ville.

Le terme « Coroy » est un nom ancien associé au mot « coudrier » désignant le noisetier. La dénomination « Couret » pourrait en constituer la forme wallonne.

Une des plus anciennes mentions du lieu remonte à 1295. Un acte évoque un litige opposant le Chapitre de Notre-Dame à Jean dit le Pêcheur et sa femme Agnès, tous deux en défaut de paiement d'une rente établie sur leur vignoble situé en Coroy. Au 14e siècle, il est question d'un puits en Coroy. Au siècle suivant, on rencontre la graphie en Corois. En 1554, un acte officialisant la vente d'une batterie située en Coroy atteste toujours de l'existence de l'ancien toponyme. Plus explicite encore, un texte de 1592 mentionne une habitation avec batterie et dépendances situées vieille voie de Corroy. La dénomination de vieille voye de Coroix est toujours en usage au début du 17e siècle mais c'est à la fin de celui-ci et au début du 18e siècle que se fixe définitivement le nom « Couret ». On men-

tionne un jardin situé en Coret en 1685 tandis qu'en 1720, on cite une petite rue appelée Corez puis Courez. Enfin, l'endroit est désigné « au Couret » dans un acte de 1729 dans lequel le greffier rappelle qu'il s'agit d'un « vieux chemin de la ville ».

Avec la rue des Trois Escabelles, l'impasse du Couret, bordée de quelques habitations dignes d'intérêt patrimonial, constitue un des rares témoins du réseau médiéval des voies de communication de Dinant.

Pascal Saint-Amand

Merci à Aurélie Stuckens, à Jean Germain et à Michel Kellner.

Sources :

M.-H. CORBIAU, M. VERBEEK & P. SAINT-AMAND, Dinant, chemin faisant... Les voies de communications à Dinant des origines à aujourd'hui, dans Voyageurs en route ! Circonstances et objectifs de la mobilité des hommes au Moyen Age, voies d'eau et de terre, Cahiers de la MPMM, n° 13, Bouvignes, 2019.

AEN, Dinant, Échevinages, n°s 2226, 2239, 2266, 2267.

AEN, Dinant, Hôpitaux, n°s 772 et 773.

AEN, Archives Ecclésiastiques, Livre rouge de la collégiale, n° 312.

JOUR ET NUIT	
Funérailles Robert MATHOT	
Incinération Monuments en granit et en pierre bleue Caveaux préfabriqués - Menuiserie	
Funérarium DINANT - 082 66 63 68 rue Caussin, 4 - Anseremme	
Funérarium CELLES-HOUYET 082 66 63 68 rue Saint-Hadelin 33	MAGASIN rue du Commerce 109 CINEY Funérarium CINEY 083 21 32 34 rue des Capucins, 14

REPARATION • FUITE
ISOLATION • BARDAGE
ZINGUERIE • OSSATURE BOIS

FLORIAN
DUMONT
TOIT

0494/65.99.10

dumonttoit@hotmail.com

Des enfants ont besoin de vous pour les aider à grandir !

Que vous soyez célibataire ou en couple, avec ou sans enfant, jeune ou moins jeune,... Vous avez du temps disponible ? Alors nos projets sont pour vous ! CCSJ, ASBL namuroise, vous soutient et vous accompagne dans votre projet d'accueil. Grâce à son service de garde, vous êtes accompagné 7 jours sur 7 et 24h sur 24 !



CCSJ ASBL, ce sont deux services agréés par la Fédération Wallonie-Bruxelles :

L'accueil familial à court terme

Au moment d'une crise familiale, nous offrons à l'enfant ou au jeune un hébergement sécurisant et apaisant chez des accueillants familiaux. L'intervention porte sur des

périodes courtes de 90 jours, renouvelables 2 fois.

La finalité du service est de mettre tout en oeuvre pour permettre la ré-intégration de l'enfant dans sa famille chaque fois que possible et, à défaut, toute solution alternative.

Enfin, nous intervenons sur décision d'une autorité de placement, et la majeure partie des frais est prise en charge par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Le parrainage « Familles-Relais »

Nous proposons l'accueil ponctuel ou régulier d'un jeune (un week-end sur deux et quelques jours pendant les vacances scolaires), indépendamment d'une mesure d'aide ou de protection, par des parrains ou marraines bénévoles.

Cet accueil vise la construction d'un lien privilégié entre le jeune et les accueillants.

L'objectif ? Le développement et l'épanouissement du jeune, tout en respectant la place de ses parents (ou titulaires de l'autorité parentale). Il s'agit d'un engagement dans la durée et la régularité.

Le parrainage est une action de prévention qui permet de réduire les risques de difficultés vécues par le jeune et sa famille et parfois d'éviter une mesure d'aide plus complexe.

Vous avez envie d'ouvrir votre famille, votre foyer à l'accueil d'enfants ou de jeunes, de mieux connaître leur réalité tout en les aidant à se construire ? Contactez-nous pour un rendez-vous d'information, sans engagement de votre part:

Conseils Coordination Services Jeunes ASBL - 081/26.00.60 (Namur) ou 0472/17.13.82 (Nismes)
mail: ccsj.namur@gmail.com

Adresse: Boulevard de la Meuse, 111 à 5100 Jambes

www.ccsj-accueil.eu



La Tabatière
Le seul spécialiste du cigare
Tabacs
Cigarettes

Idées cadeaux
Articles fumeurs
rue de la Station, 35
DINANT
Tél./Fax (082) 22 35 20

Joyeux Noël

Robert CLOSSET

Toujours à votre service

0475/27.55.17 robert.closset@dinant.be

KDCGOODIES

Des cadeaux, de la déco et des goodies.

Imprimez vos photos sur tshirt, mug, puzzle, coque, tirelire...
Notre boutique vous propose un large choix de goodies (textile, mugs, posters, pop, ...), autant sur tout ce qui est Rock et Métal que sur le cinéma et les jeux vidéo sans oublier les bijoux et les objets de décoration pour la maison.

0496/71.29.07
<https://kdogoodies.be>

contact@kdogoodies.be
57 rue Grande, 5500 Dinant

Artisan Chocolatier Glacier

Etienne Bouvier

Medaille meilleur artisan depuis plus de 20 ans

Rue Ariste Caussin 68
5500 Anseremme
Tél. 082/22.21.08
chocolaterie-bouvier@outlook.be

NOUVEAU EN EXCLUSIVITÉ

"Le saxophone en chocolat"

Ouvert :
Mercredi et jeudi de 14 à 18h
Vendredi et samedi de 10 à 12 et de 14 à 18h
Dimanche de 9 à 12h
Fermé le lundi et mardi
Vous pouvez également commander par mail.
Livraison à domicile sous conditions. Merci de votre soutien.

www.CHOCOLATERIE-BOUVIER.BE
Gâteau et décor personnalisé sur commande

HUGUES BERGER ASSURANCES

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS

Votre première assurance : notre professionnalisme !

Quai Culot n°5 bte 1 à 5500 Dinant

Tél. 082 22 52 86 - Fax 082 22 49 16 - hugues.berger@berger-assur.be - www.berger-assur.be FSMA 108789A

CENTRE VÉTÉRINAIRE MOSAN

Dr. Decaux, Dr. Lamouline, Dr. Munten & Tiffany Assistante vétérinaire
Médecine des Petits animaux de compagnie
(médecine interne, chirurgie, dermatologie, hospitalisation, nutrition, radio & échographie, analyses sanguines sur place)

Consultations uniquement sur rendez-vous
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Le Samedi de 10h à 13h

Vente libre d'aliments et de médicaments aux heures d'ouverture

Adresse : Rue Léopold 25b à 5500 Dinant
Parking Privé, bancontact accepté

TEL : 082/688.303 ou 0479/657.454

Etc LEMINEUR & FILS

CHALEUR & BIEN-ÊTRE

POELERIE | FOYERS | INSERTS
PLACEMENTS | DÉPANNAGES | TUBAGE CHEMINÉES | ENTRETIENS
BAINS NORDIQUES | JACUZZIS | CABINES INFRAROUGES

INSERT PELLETS
RIKA

Découvrez nos autres modèles en showroom

HEALTH MATE

Zoning de la Voie Cuivrée, 33 - 5503 SORINNES (Dinant)
082 22 35 16 - www.lemineur.be

COLOR-IN

SRL

Peinture et Décoration

Zoning de la Voie Cuivrée, 23
5503 SORINNES

Tél & fax 082 223 835
GSM 0477 366 080

Relais pour la Vie à Dinant en 2021 : Recrutement du Comité Organisateur

La Ville de Dinant et la Fondation contre le cancer unissent leurs forces pour organiser, pour la première fois, un Relais pour la Vie à Dinant, en juin 2021.

Le Relais pour la Vie est un événement festif, pour tous les âges, axé autour de la solidarité et de la collecte de fonds en faveur de la lutte contre le cancer. Pendant 24 heures, les acteurs communautaires de la ville se mobilisent afin de :

- Célébrer et mettre à l'honneur des personnes qui ont vaincu, ou se battent encore, contre le cancer ;
- Rendre hommage aux personnes emportées par le cancer et soutenir celles luttant encore contre cette maladie ;
- Lutter ensemble contre le cancer.

Des équipes parrainées ou sponsorisées se relaient pendant 24 heures. Au moins une personne de l'équipe doit être présente sur le parcours à tout moment. Les 24 heures symbolisent en effet le combat de chaque instant mené par les patients et leurs proches contre la maladie. Un Relais pour la Vie n'est pas une compétition sportive ! C'est l'occasion de rassembler et de mobiliser les citoyens autour d'un sujet fort qui concerne tout le monde.

Pour faire de cet événement porteur d'espoir un réel succès, nous faisons en effet appel à des volontaires passionnés, dynamiques, créatifs, organisés et motivés. Ensemble vous prendrez en charge l'organisation du Relais au sein d'un comité d'une dizaine de volontaires.

L'équipe en place recherche les profils suivants :

- Un.e **vice-président.e** qui soutiendra la présidence et la remplacera en cas d'absence
- Un.e **responsable animation** qui proposera un programme de feu
- Un.e **responsable cérémonies** qui se chargera d'organiser 3 cérémonies pour célébrer les battants, commémorer les personnes disparues et inviter à poursuivre le combat contre le cancer.
- Un **responsable comptabilité** pour s'assurer d'une gestion saine et transparente
- Un.e **responsable équipes** qui recrutera et accompagnera un max d'équipes (moteurs de l'événement !!)
- Un.e **responsable bénévoles** qui recrutera celles et ceux qui souhaitent aider le week-end
- Un.e **responsable promotion** qui se chargera de vendre et de suivre la vente du matériel de promotion de la Fondation et du comité

Vous êtes intéressé et prêt à vous engager ?

Ou vous connaissez quelqu'un qui serait partant ?

Prenez sans attendre contact auprès de Geneviève Botton, Coordinatrice Relais pour la Vie - Fondation contre le Cancer :

gbotton@cancer.be

ou **0492 58 26 38**.

Vous pourrez sur demande recevoir la description de fonction du poste de responsable qui vous semble le plus correspondre à votre profil et votre souhait.



Le Fifty One Club Dinant Haute Meuse planche sur l'avenir



Le covid-19 s'accroche et la période de mesures restrictives s'allonge. Les activités à but caritatif du Fifty-One Club Dinant Haute Meuse sont remises à plus tard, voire même à beaucoup plus tard.

Après la brève reprise des réunions statutaires traditionnelles dans son local habituel, le Fifty-One est actuellement obligé de se réunir à nouveau par visioconférence. Ceci permet à ses membres d'évoquer de nouveaux projets hors spectacles ou autres « classiques ».

Depuis quelques semaines, le Fifty-One planche sur une initiative de type « appel de fonds » qui pourrait lui permettre de continuer à mener ses projets caritatifs à bon terme. Les membres sont déterminés à continuer à s'investir dans le service à la communauté !

Dès à présent, le Fifty-One souhaite à toutes et tous la meilleure fin d'année possible. Prenez soin de vous en prenant également soin des autres !

Quand une boîte à chaussures se transforme en un repas de fête sympa !

« Le bar à soupe » ASBL lance, comme chaque année, l'opération « boîtes à chaussures ». Le principe est simple : remplissez une (ou plusieurs) boîte(s) semblable(s) à une boîte à chaussures avec de bonnes petites choses non périssables à déguster pour les fêtes, telles que biscuits salés ou sucrés, gaufres, chocolat, bonbons, conserves (salades de fruits, poissons, riz au lait et autres desserts), boissons sans alcool (jus de fruits, lait chocolaté, etc.).

Des petits cadeaux peuvent éventuellement être glissés (bracelet, foulard, écharpe, eau de Cologne, gants, ou autre idée sympa). Dans ce cas, il faut préciser sur la boîte si celle-ci est destinée à un homme ou à une femme.

Emballez cette boîte comme un cadeau, ajoutez une carte avec un petit mot afin de souhaiter de belles fêtes de fin d'année à la personne qui recevra votre boîte.

Les boîtes seront distribuées à Noël et au Nouvel An aux personnes qui n'ont pas de quoi fêter l'événement comme elles le souhaiteraient et qui seront un peu réconfortées par cette marque de solidarité, particulièrement importante en cette difficile année 2020.

Vos boîtes peuvent être déposées :

- Dans les pharmacies SUPERPHAR de Leffe et de Gemechenne
- À la supérette au pied du Froidvau
- À l'ASBL DINAMO située place Saint-Nicolas (lun-mar-mer de 9h30 à 16h ; ven de 9h30 à 16h30)

Le Bar à soupe vous remercie et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

38^{ème} « non édition » des Baignoires

A Dinant, un 15 août sans régates de baignoires, ce n'est pas un 15 août ! Au vu de la crise sanitaire qui nous touche tous, c'est en toute logique que la 38^{ème} édition a été annulée.

Néanmoins, quatre amis et fidèles de la course ont décidé sur le tard de mettre une baignoire à l'eau («2021, on y s'raCOVID») !

Leur but ? Marquer le coup et prouver que cet événement folklorique est important pour notre belle ville.

A l'arrivée, les quatre courageux ont été accueillis par Alain Rolin, fidèle participant, les mains remplies de produits locaux. Encore merci à Florent, Guillaume, Antonin et Adrien ! Rendez-vous en 2021 pour de nouvelles aventures !

SYNDICAT D'INITIATIVE





ATHENEE ROYAL DINANT-HERBUCHENNE

L'avenir se construit maintenant !



Maternel
Primaire
Leffe

Général
et Technique de
Transition

Technique
Qualification

Nouvelle
Option
3^{ème} Sports

Internats

Maternel
Primaire
Palais

Professionnel

CEFA

Plateforme
Internet
Ecoleenligne
@

www.ardh.be direction@ardh.be
Numéro unique : 082/ 22.25.65

**Nous vous souhaitons
une année 2021
pleine de réussite !**

C.E.F.A. ?

2 JOURS À L'ÉCOLE ET 3 JOURS RÉMUNÉRÉS EN ENTREPRISE !

Inscriptions toute l'année !

☎ 082/ 71.04.50

Implantation Herbuchenne, chemin d'Herbuchenne 1, Dinant

Coordonnatrice : Mme V. Reyser
cefa@ardh.be ☎ 082/ 71.04.42

Rue du Castel 7
5500 ANSEREMME
082/744 922
0474/687 602

Dimitri HUBAILLE
1b677397@skynet.be



CHAUFFAGE

Ramonnage cheminée
Entretien chaudière
(mazout & gaz)

SANITAIRE

Réalisation de
salle de bains



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Mise en conformité
et installations neuves

CLIMATISATION • POMPES À CHALEUR

VIDE MAISON ET ENTREPRISE



- NETTOYAGE LOGEMENTS INSALUBRES
(APRÈS DÉCÈS, SUCCESSION, APRÈS SINISTRE)
- ENLÈVEMENT DE TOUT TYPES DE DÉCHETS
(MÉTAUX FERREUX ET NON FERREUX)
- REMISE EN ORDRE DES EXTÉRIEURS

RUE DES VERGERS, 14 - 5530 YVOIR
davyguidarini@hotmail.com

GUIDARINI DAVY - 0486/17.07.02



immotheke finotheke

un conseil financier toujours sincère

Évaluation et accompagnement gratuits de vos :

- ✓ projets d'épargne
- ✓ crédit habitation
- ✓ épargne pension
- ✓ assurances

François Antivilo • ☎ 082 46 00 85
Immotheke Finotheke Dinant • Rue Grande 58
francois.antivilo@immothekefinotheke.be
www.immothekefinotheke.be

